

DES ACTEURS FORCE DE PROPOSITIONS

Impliquer la représentation des entreprises

- Les politiques publiques territorialisées nécessitent une double connaissance du territoire et de l'économie des entreprises.
- La convergence des politiques publiques économiques nationales et territoriales impose un travail en commun avec les représentants des entreprises qui se trouvent en lien direct avec les réalités économiques des territoires.
- **Par conséquent, les signataires de la plateforme - dans leurs rôles de tiers de confiance - demandent à être intégrés systématiquement dans l'élaboration de ces politiques publiques, et dans l'identification des entreprises pouvant bénéficier d'accompagnements spécifiques.**

Assurer le financement des entreprises à court moyen et long terme

- **Les signataires de la plateforme proposent d'ouvrir une concertation avec la Place Financière sur la création de produits d'épargne spécifiques** à l'attention des ménages afin de contribuer au financement de l'investissement et de la relance de la demande avec une priorité donnée au régional et au local.
- Des véhicules financiers, tels que Fonds Commun de Placement, SICAV, emprunts obligataires régionaux, ou encore fonds type FPCI pourraient être ciblés PME/ETI et destinés à accompagner les politiques régionales industrielles.
- Améliorer l'accès aux outils financiers existants pour les entreprises de proximité notamment artisanales : par exemple en étendant la réduction d'impôts sur le revenu « IR-PME » aux particuliers qui souhaitent investir dans une entreprise individuelle.

Relancer l'activité internationale des entreprises

- Au sein de la Team France Export, l'offre de service de préparation et de projection des entreprises au nouveau contexte de l'export s'enrichit avec une plus grande dématérialisation (séminaires, consultations, études, prospection).
La CCIR travaille en pivot avec l'ensemble de l'écosystème logistique, financier et commercial de l'export régional et international, pour démultiplier les aides et collaborations croisées entre les communautés d'affaires locales et à l'étranger.
- **L'appui individualisé doit être pris en compte dans les politiques publiques.**

Des pratiques équitables et environnementales

- **Donner une priorité aux entreprises locales dans le cadre des marchés publics en intégrant l'évaluation des pratiques RSE et environnementales** dans les critères d'attribution en s'assurant de leurs mises en œuvre lors de l'exécution des marchés, et les coûts complets dans l'esprit de « Small Business Act » locaux. Aider les plus petites entreprises à entrer dans cette transition.
- Accompagner la structuration des filières et créer l'écosystème nécessaire aux circuits courts.
- **Consolider les pratiques de circuits courts mis en place durant la crise (type « je veux du local ») par un label de garantie local dans la production comme dans les actes de transaction pour des produits « équitables locaux ».**

Une politique d'attractivité économique des territoires par les entreprises

- **L'attractivité des territoires grâce à leurs entreprises doit être portée par une politique régionale ambitieuse de promotion des entreprises, des savoir-faire et des produits.**
- Etendre cette attractivité positive à celle des « entreprises pour les entreprises » en développant le BtoB local/territorial pour relancer l'économie.
- Pérenniser le tissu économique local en accompagnant la création et la transmission d'entreprises.
- Synthétiser ces solutions dans les différentes plateformes disponibles, comme par exemple le site « relancermonentreprise.fr ».

Un soutien à la formation et à l'emploi des jeunes

- **Mobiliser les financements en faveur de la formation des salariés et des dirigeants**, comme par exemple faire bénéficier les entreprises jusqu'à 250 salariés des financements des OPCO.
- Accompagner les entreprises apprenantes pour les qualifier et les aider financièrement à offrir des contrats notamment d'apprentissage aux plus jeunes.
- Promouvoir la filière de l'apprentissage par :
 - l'accompagnement technique et financier des entreprises leur facilitant l'accueil d'apprenants
 - une politique d'investissement concertée dans les CFA du territoire
 - une communication large et continue sur les douze mois à venir
- **Promouvoir les métiers et organiser une nouvelle politique d'orientation qui associe le Conseil Régional, les milieux académiques, les acteurs de la formation professionnelle et les représentations des entreprises.**

BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

AMBITION PARTAGEE PAR LE RESEAU DES REPRESENTANTS DES ENTREPRISES POUR UNE RELANCE DURABLE

PLATEFORME CCI – CMA – CA – MEDEF – CPME – U2P

La reprise et la relance sont devenues d'urgentes priorités. Le défi est inédit. Il s'agit dans le même temps de relancer l'offre et la demande, de mobiliser l'investissement et de préserver l'emploi tout en intégrant l'impératif sanitaire. Intelligence collective et innovation sont les moteurs indispensables de cette alchimie. Les représentants des entreprises après avoir accompagné leurs mandants en s'inscrivant dans le premier défi de l'urgence, engagent l'ensemble de leurs capacités dans la bataille d'une reprise durable. La confiance, les talents sont là, les structures sont prêtes et déjà dans l'action.

Leurs ambitions pour réussir et redonner confiance aux chefs d'entreprises s'expriment à travers quatre volontés :

- Accompagner les chefs d'entreprises par un soutien et un conseil individuel permanent en complémentarité des opérations collectives difficiles à organiser.
- Mettre en place des services et des produits adaptés à la situation du redémarrage des entreprises.
- Mobiliser la représentation des entreprises pour son rôle de coordination et de facilitateur des parties prenantes des écosystèmes territoriaux, en partenariat avec les instances locales sur les actions choisies pour soutenir les entreprises.
- Utiliser les outils partagés existants ainsi que les dispositifs mis en place dans la période récente pour collecter et exploiter les informations auprès des entreprises et produire des baromètres facilitant des prises de décisions éclairées des instances de pilotage.

A travers leurs actions structurées et quotidiennes sur l'ensemble des territoires en proximité, les représentants des entreprises en Bourgogne Franche-Comté, au contact des chefs d'entreprises, par l'analyse des réalités et l'identification des failles et des effondrements, leurs 2 500 élus et collaborateurs, savent les défis considérables qu'il faut affronter pour relancer l'offre, faire repartir la demande et restaurer le potentiel de croissance nécessitant confiance et réactivité.



DES ENGAGEMENTS ET DES MOYENS MOBILISES

PRESENCE TERRITORIALE

- Toutes les instances représentatives ont mis en place des « réseaux de vigies » destinés à repérer les signaux faibles avant-coureurs de menaces ou d'opportunités, à produire des diagnostics permanents et des analyses de l'activité économique avec leurs partenaires. La représentation directe des entreprises au plus près des territoires par les signataires de la plateforme est dense et ne nécessite pas de nouvelles instances.
- Les signataires garantissent par des accords locaux les partenariats avec l'ensemble des niveaux des collectivités territoriales.
- Au moment où la crise économique s'intensifie, les réseaux proposent un accompagnement adapté aux chefs d'entreprises en détresse psychologique en mettant à leur disposition des cellules d'écoute.

DISPOSITIFS DE FORMATION

- Les partenaires engagent l'ensemble de leurs outils et de leurs dispositifs de formation pour accompagner la reprise d'activité et soutenir la réorientation des compétences vers les métiers en évolution et en transition, mais aussi vers les filières qui s'engageront en faveur d'une redynamisation des chaînes de valeurs régionales afin de favoriser le retour à l'emploi dans les meilleures conditions et délais.
- Tous engagés dans l'enseignement notamment par apprentissage, les partenaires soulignent les circonstances particulières de l'année 2020 où les difficultés de l'orientation académique et professionnelle s'ajoutent à l'absence de promotion efficace de l'apprentissage et aux difficultés pour les entreprises de proposer des contrats, et plaident pour un appui massif de l'ensemble des acteurs.
- Accélérer et stabiliser la digitalisation des différents parcours de formation engagés dans la période de confinement. Cela souligne le potentiel que peut constituer le développement de « l'entreprise apprenante » qui mixe production et formation. Pour démarrer ce décloisonnement, les fonds de formation doivent pouvoir aider spécifiquement les uns et les autres.

DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Portail régional de l'appui à l'export, la CCIR met en œuvre le plan de soutien de la Team France Export (TFE) en proposant une information actualisée sur l'ouverture et l'étude des marchés, des webinaires, des expertises secteurs/pays et une offre de prospection à distance, voire de représentation commerciale intermédiée.

Les représentations des entreprises collaborent au sein de la Team France Export (TFE) avec leurs outils dédiés (STRATEXIO, ...), leurs projets issus des besoins des adhérents, des filières et groupements, avec l'appui de l'ensemble des organismes nationaux (BPI, Business France, ...) dans le cadre d'un programme annuel soutenu par le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté.

APPUI NUMERIQUE

Les partenaires s'engagent en faveur d'un plan d'actions massif destiné à armer les entreprises – Indépendants, TPE, PME – d'outils et d'organisations numériques leur permettant de bénéficier du rebond progressif au sortir de la crise, incluant les enjeux de la cyber sécurité et du numérique sobre et responsable.

A ce titre, les signataires de la plateforme doivent :

- participer aux initiatives structurantes des territoires dans le domaine du numérique.
- participer à la création et au renforcement de la mise en œuvre en région du Pôle Européen d'Innovation Numérique (EDIH) en partenariat avec les Pôles de Compétitivité, BFC Numérique, Syntec et le Conseil Régional ...

Les partenaires rappellent que la période de confinement a souligné les inégalités des territoires en matière d'accès et d'équipement numérique. Le fonctionnement dématérialisé inégalitaire a souligné les conséquences économiques et scolaires que cela pouvait avoir, y compris comparativement à l'investissement que cet équipement représente

TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE

Le développement des pratiques respectueuses de l'environnement, économes en énergie et circulaire dans l'utilisation des ressources, doit s'accélérer. Les conventions avec l'ADEME et la Région, notamment les programmes PERF permettent un premier diagnostic et un accompagnement des entreprises, approfondis si besoin par des cabinets conseils, afin de conduire à une distinction et labellisation des entreprises performantes pour contenir leur impact environnemental.

Il convient donc d'accompagner les entreprises vers une économie décarbonée, plus sobre dans l'utilisation des ressources, plus protectrice de la biodiversité, et vers des modèles d'affaires plus coopératifs.

MOBILISER L'INVESTISSEMENT EUROPEEN ET DE PROXIMITE

L'Europe a dégagé des moyens exceptionnels pour l'accompagnement du redémarrage économique.

Les signataires de la plateforme sont des acteurs directs et indirects à l'échelon européen (via les programmes européens dédiés) à l'instar du réseau Entreprise Europe Network (EEN), mandaté par la Commission Européenne et qui contribue à alerter rapidement la Commission des ruptures d'approvisionnement et de chaînes de valeur et assure la diffusion de l'information sur l'évolution des fonds européens.

Ils sont également des contributeurs directs des orientations prises au niveau européen.

ECONOMIE LOCALE DE PROXIMITE

- Organiser un « électrochoc » de la relance, notamment par le biais des marchés publics et d'appels à projets innovants.
- Contribuer à la synergie de l'attractivité « sortez chez vous » au titre du tourisme et de l'événementiel.
- Encourager la consommation dans les entreprises de proximité en organisant des campagnes de communication.
- Promouvoir et valoriser la dynamique du « produire en France » pour la densification des capacités productives régionales.
- Les consulaires et les représentations des entreprises s'impliquent activement au renforcement des stratégies d'intelligence territoriale dans un dialogue étroit avec l'Etat, la Région, les EPCI et les entreprises et leurs représentations collectives (Territoires d'Industries, TIGA, Cœur de Ville, réponse aux AAP de l'ANCT, ...).